

Programme de formation**Autorisation de raccorder
OIBT, article 15**

Durée :	6 jours
Buts :	Acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention de l'autorisation de raccorder
Public cible :	Monteurs électriciens et personnes titulaires d'un CFC d'une profession technique apparentée telles que : <ul style="list-style-type: none">• Chauffagistes• Monteur en ascenseur• Installateur Photovoltaïque• Spécialiste de maintenance
Contenu :	Dangers de l'électricité Législation, NIBT 2020, OIBT Bases de l'électrotechnique Techniques de mesures Remplacement et montage de matériel électrique Raccordement de moteurs, vannes et appareils ménagers Contrôle final, rapport après chaque intervention
Prix :	2'100.- HT
Prestations :	Classeur NIBT compact édition 2020 Classeur de références Café-croissant Repas de midi
Responsable :	M. Michel SAVARY
Renseignements :	M. Yan CAMPONOVO
Inscriptions :	Par courrier ou e-mail : securelec@securelec.ch

SECURELEC SA
45, av. de la Praille
Case postale 2007
1227 Carouge

Tél. +41 22 308 16 20
Fax. +41 22 308 16 30
E-mail securelec@securelec.ch